

Indice de Perception de la Corruption 2019 Madagascar : reculer pour mieux sauter ?

Antananarivo, 23 janvier 2020 - Depuis sa création en 1995 et sa révision méthodologique en 2012, l'Indice de Perception de la Corruption (IPC) développé par Transparency International est devenu la principale référence en matière de mesure de la corruption dans le monde.

L'IPC note 180 pays et territoires selon leurs niveaux perçus de corruption dans le secteur public, en s'appuyant sur 13 évaluations d'experts et enquêtes menées auprès de chefs d'entreprises. Cet indice utilise une échelle de zéro (fortement corrompu) à 100 (très peu corrompu).

Pour 2019, d'après les résultats publiés par Transparency International ce jour, l'IPC révèle que plus des deux tiers des pays, ainsi que bon nombre des économies les plus avancées du monde, stagnent ou montrent des signes de recul dans leurs efforts de lutte contre la corruption. Par ailleurs, plus des deux tiers des pays ont un score inférieur à 50, le score moyen se situant seulement à 43/100.

L'analyse de ces résultats révèle que les pays dans lesquels les élections et le financement des partis politiques sont perméables à une influence indue de la part d'intérêts particuliers sont moins en mesure de lutter contre la corruption.

« La frustration face à la corruption du gouvernement et le manque de confiance dans les institutions témoignent de la nécessité d'une plus grande intégrité politique », déclare Delia Ferreira Rubio, Présidente de Transparency International. « Les gouvernements doivent s'attaquer de toute urgence au rôle corrupteur des grosses sommes d'argent dans le financement des partis politiques et à l'influence indue qu'elles exercent sur nos systèmes politiques. »

CORRUPTION ET INTÉGRITÉ POLITIQUE

La quête d'une intégrité politique, garante de probité et d'éthique en politique, figure parmi les priorités actuelles du mouvement Transparency International. L'intégrité politique regroupe diverses préoccupations et exigences liées à la qualité des élections et de l'exercice du pouvoir (au service de l'intérêt général); la consultation des citoyens dans le processus de prise de décisions politiques ; la transparence des sources de financements politiques ; l'interaction des dirigeants avec les citoyens; l'accessibilité des données publiques et politiques; le pluralisme politique, etc.

L'analyse des résultats de l'IPC 2019 conforte ce choix stratégique de l'organisation. Les recherches menées montrent en effet que les pays qui réalisent un bon score (70/100 en moyenne) sont régis par des lois strictes en matière de (i) transparence / régulation des fonds de campagne et de (ii) consultation des citoyens avant toute prise de décision politique.

Les pays où le financement politique n'est pas réglementé ou qui disposent d'un faible dispositif en la matière ne réalisent respectivement qu'une moyenne de 34 et 35.

60% des pays qui ont considérablement amélioré leur score IPC depuis 2012 ont atteint ce résultat en renforçant la réglementation du financement politique, et notamment des campagnes.

Les pays ayant des processus de consultation plus larges et plus ouverts ont un score moyen de 61/100, contre seulement 32/100 pour les autres.

Une grande majorité de pays dont le score de l'IPC a considérablement diminué depuis 2012, parmi lesquels figure Madagascar, n'engagent pas les acteurs politiques, sociaux et économiques les plus pertinents dans la prise de décision politique.

Il est aussi intéressant de noter que les pays qui obtiennent de mauvais résultats à l'IPC connaissent un déséquilibre du pouvoir dans lequel quelques individus nantis contrôlent le gouvernement, les caisses de l'Etat et la prise de décision politique. La perception selon laquelle « **Les riches achètent les élections** » y est également forte auprès de la population.

LA PERCEPTION DE LA CORRUPTION A MADAGASCAR

Parallèlement au lancement de l'IPC 2019 au niveau mondial, Transparency International – Initiative Madagascar (désormais abrégée indifféremment par « TI-MG » ou « TI-IM ») a dévoilé les résultats-pays, aujourd'hui à l'hôtel Carlton Anosy.

Madagascar réalise un score de **24/100**, soit un recul d'un point par rapport au score réalisé en 2018 (25/100), 8 points de moins qu'en 2012, date de la révision méthodologique opérée par l'IPC, et un score inférieur à la moyenne du continent africain (32/100). Le pays se place au **158^e rang sur les 180 pays** étudiés, dépassé d'un point par rapport à 2018 par l'Azerbaïdjan, le Cameroun, le Tadjikistan, le Mozambique, l'Ouzbékistan et l'Angola.

C'est le pire score réalisé par le pays depuis le changement méthodologique du calcul de l'IPC opéré en 2012, à égalité avec 2017. C'est également le pire classement (i.e. rang) de Madagascar depuis la création de l'indice révisé en 2012. De plus, en 2012, le score de Madagascar à l'IPC était meilleur que ceux des Comores et du Mozambique. En 2019, cette tendance est radicalement inversée.

Sept sources de données indépendantes ont été utilisées dans le calcul du score malgache de l'IPC 2019, à savoir le World Economic Forum EOS, le World Bank CPIA, le Global Insight Country Risk Ratings, le Bertelsmann Foundation Transformation Index, l'African Development Bank CPIA, le World Justice Project Rule of Law Index, le PRS International Country Risk Guide, et le Varieties of Democracy (V-Dem) Project.

Techniquement, le recul d'un point de Madagascar peut être imputé :

- au mauvais score réalisé par le pays au WJP Rule of Law Index (16 en 2019 contre 19 en 2018) et qui traduit donc un recul de l'Etat de droit ; et à
- l'intégration du score du World Economic Forum EOS dans le panel de sources de l'IPC, avec un score également défavorable pour le pays (17/100) en 2019.

Mais sur le fond, le score de Madagascar et son recul d'un point sur l'IPC 2019 s'expliquent par le manque d'intégrité politique qui prévaut dans le pays. Les problèmes récurrents auxquels le pays fait face mettent en lumière le manque de transparence et de redevabilité politique. Peuvent être cités de façon non-exhaustive :

- *L'opacité des sources de financement politique* qui constitue un frein à la construction d'une relation de confiance entre politiciens et citoyens et constituent une porte ouverte aux financements illicites. L'année 2018, année de référence de l'IPC 2019, a été une année électorale caractérisée par les dépenses de campagne faramineuses aux sources souvent opaques réalisées par les principaux candidats aux présidentielles. TI-MG avait à l'époque questionné les 36 candidats sur l'origine de ces fonds, mais seuls 6 d'entre-eux – à l'envergure relativement modeste – ont joué le jeu de la transparence ;

- Le non-plafonnement des fonds de campagne qui accentue les inégalités des chances entre compétiteurs politiques et favorise l'augmentation exponentielle des risques de corruption électorale et d'achats de vote ;

- La non-publication des déclarations de patrimoine des élus qui constitue un manque flagrant de transparence vis-à-vis des électeurs/administrés et la perte d'un moyen de vérification de la probité des élus ;

- L'omniprésence et l'influence de certains opérateurs privés sur le régime qui fragilisent l'Etat et favorisent sa phagocytose par le privé, tout en accélérant la cartellisation de l'économie ;

- La persistance de la protection politique et du corporatisme qui l'accompagne constituent des sources d'impunité pour les corrompus qui opèrent à visage découvert sans craindre de représailles car « amis d'Untel » ou « sponsors d'Untel ». Ce copinage politique entretient de plus l'immuabilité de ces pratiques malsaines au fil des régimes.

RECOMMANDATIONS

A une époque où l'Etat prône une tolérance zéro contre la corruption et l'ambition de réaliser un score de 50/100 à l'IPC d'ici 2025, il s'impose de prendre des mesures drastiques pour joindre les actes à la parole. Pour réduire la corruption et restaurer la confiance des Malgaches en la sphère politique, TI-MG recommande en priorité au gouvernement de :

- Renforcer le système de redevabilité et promouvoir une réelle séparation des pouvoirs. Les pressions politiques exercées sur les magistrats de l'ordre administratif dans le traitement du contentieux électoral doivent en particulier être bannies des pratiques et les coupables de tels agissements, sévèrement sanctionnés ;
- S'attaquer au traitement préférentiel pour assurer que les budgets et les services publics ne soient pas motivés par des relations personnelles ou orientés par des intérêts particuliers ;
- Réglementer et contrôler le financement politique pour éviter un excès d'argent et d'influence en politique (donc, transparence, traçabilité et plafonnement) ;
- Faire en sorte que les déclarations de patrimoine des élus et de l'ensemble des dirigeants politiques soient accessibles au public pour un meilleur contrôle citoyen de l'exercice du pouvoir ;
- Gérer les conflits d'intérêts et s'attaquer au phénomène des « revolving doors » qui crée des relations de dépendance malsaine entre le secteur privé et les dirigeants ;
- Favoriser un accès ouvert et constructif de tous les acteurs de la société à la prise de décision ;
- Renforcer l'intégrité électorale, prévenir et sanctionner les campagnes de désinformation ; et
- Donner plus de pouvoir aux citoyens et protéger les activistes, les lanceurs d'alerte et les journalistes.

La route vers l'intégrité, la transparence et la redevabilité est longue est ardue et elle ne doit pas seulement être pavée de bonnes intentions. Toutes les composantes de la société doivent se donner la main et unir leurs efforts pour venir à bout de ce fléau.

TI-MG réitère son engagement envers la cause et promet de redoubler d'efforts en cette année 2020 pendant laquelle l'association célèbre son 20^e anniversaire.

Ensemble, nous sommes plus forts contre la corruption !

- Pour plus de détails sur l'IPC 2019, veuillez consulter www.transparency.org/cpi2019
- Pour l'historique de l'IPC et sa méthodologie, veuillez visiter www.transparency.org/research/cpi